

Ces nouvelles régions en quête d'identité

LE MONDE | 01.07.2016 Par Patrick Roger

La nouvelle carte des régions

- Limites des nouvelles régions - - - Limites des anciennes régions
● Nouvelle capitale régionale ○ Ancienne capitale régionale (Xxx) Président de la région



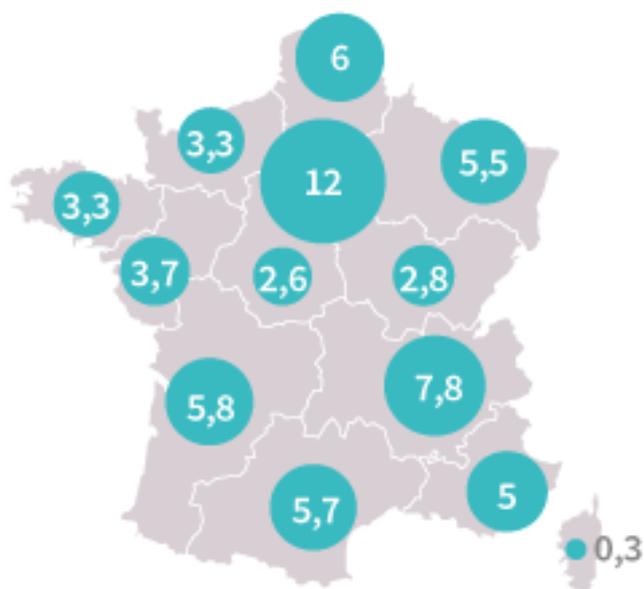
* Collectivité territoriale à statut particulier

INFOGRAPHIE LE MONDE SOURCE : INSEE

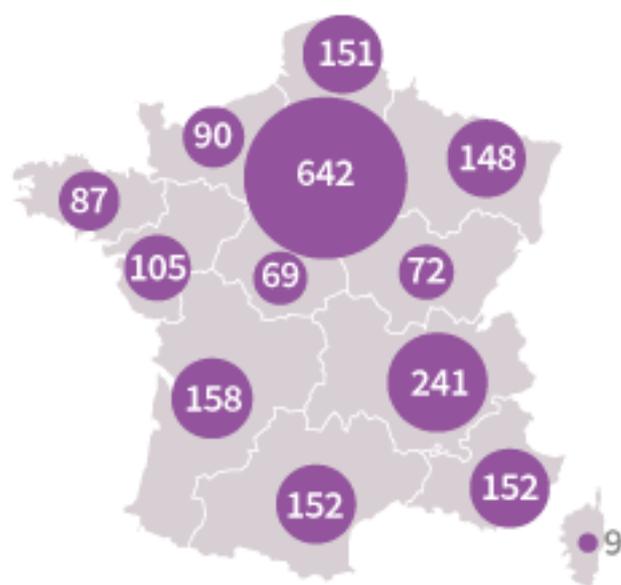
La nouvelle carte des régions.

La nouvelle carte des régions se précise à présent qu'elles ont toutes choisi leur nouveau nom. Les « grandes régions » fusionnées depuis le 1er janvier avaient jusqu'au 1er juillet pour le faire. La dernière en date, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, a choisi, lundi 27 juin, de s'appeler désormais Nouvelle-Aquitaine. Ces nouvelles appellations deviendront officielles après parution d'un décret en Conseil d'Etat au plus tard le 1er octobre. De même que seront fixés à cette date les chefs-lieux définitifs.

POPULATION AU 1^{ER} JANVIER 2016,
EN MILLIONS D'HABITANTS



PIB 2013,
EN MILLIARDS D'EUROS



Sur les treize régions métropolitaines, sept sont nouvelles. Une région, le Centre, dont le périmètre est resté inchangé, a toutefois profité de l'occasion pour se rebaptiser Centre-Val de Loire, qui évoque beaucoup plus à l'étranger la richesse de son patrimoine historique. De même, la fusion de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie a conduit tout naturellement le législateur à dénommer la nouvelle entité Normandie. Les Normands, bas ou hauts, resteront des Normands.

Une « marque » à l'extérieur

L'affaire s'avérait nettement plus complexe pour les autres nouvelles régions, parfois issues du regroupement de trois anciennes circonscriptions régionales, comme Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ou Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Comment éviter qu'une partie de la population ait le sentiment d'être absorbée par l'autre et de perdre son identité ? Comment faire en sorte que les habitants de la nouvelle région s'approprient leurs nouvelles attaches régionales à la suite de cette réforme décidée soudainement et imposée « d'en haut » ? Comment échapper à la simple juxtaposition des noms des anciennes

régions, au risque de composer des noms à rallonge qui finissent par se transformer en acronyme, comme en témoigne le désastreux précédent de Provence-Alpes-Côte d'Azur, auquel s'est substitué l'insignifiant PACA ? Comment, enfin, associer à la nouvelle région un nom qui soit aussi une « marque » à l'extérieur, et notamment à l'étranger ? Autant de questions auxquelles avaient à répondre les nouveaux exécutifs régionaux qui, dans la plupart des cas, ont procédé à des consultations par Internet permettant à la population de se prononcer ou de faire des propositions.

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie a choisi le 14 mars de s'appeler dorénavant Hauts-de-France. Le choix a été fait à l'issue d'une consultation citoyenne qui a placé cette proposition, émanant à l'origine de lycéens et d'apprentis, devant « Nord-de-France » et « Terres-du-Nord ». Une nouvelle dénomination qui est loin de faire l'unanimité et fait l'objet de nombreuses railleries. Le conseil régional a d'ailleurs décidé de conserver en sous-titre, sur ses édifices et dans ses documents, le nom des deux anciennes régions. Il vient à présent de lancer un nouvel appel à contributions pour imaginer le logo de la nouvelle collectivité.

Dans un vœu adopté le 18 mars, la Bourgogne et la Franche-Comté regroupées ont décidé de s'appeler... Bourgogne-Franche-Comté. Un choix qui ménage la susceptibilité des Bourguignons et des Francs-Comtois, qui ne cessent de s'écharper sur leurs prérogatives respectives.

Choix par élimination

L'affaire n'était pas plus simple pour l'Alsace, Champagne-Ardenne et la Lorraine, tant elle mêlait de critères politiques, historiques, culturels et économiques. A la suite d'une consultation citoyenne, le conseil régional a opté, le 29 avril, pour « Grand-Est », qui avait recueilli 75 % des suffrages des internautes. Un choix par élimination, qui évite d'établir la suprématie d'une ancienne région sur les autres mais qui, finalement, ne satisfait pas grand monde.

Les conseillers régionaux de l'Auvergne et de Rhône-Alpes ont approuvé, le 23 juin, le choix d'appeler leur nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Là aussi, un choix par défaut, qui témoigne de la difficulté à surmonter les antagonismes entre deux entités qui revendiquent chacune une identité forte. Entre Cantaloups et Savoyards, Foréziens et Rhodaniens, le rapprochement n'est pas évident.

Le 24 juin, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est devenu Occitanie. Le nom était arrivé en tête de la consultation organisée sur Internet.

Mais il a donné lieu à de vifs débats en séance du conseil régional. Les Catalans des Pyrénées-Orientales ne se retrouvent pas dans ce nom. Une manifestation a même été organisée, rassemblant plusieurs centaines de personnes. Pour tenter d'apaiser la fronde, la présidente de la région, Carole Delga (PS), a décidé d'accoler en sous-titre « Pyrénées-Méditerranée ».

Enfin, concernant la Nouvelle-Aquitaine, le nom avait été préconisé par l'historienne Anne-Marie Cocula, qui présidait le groupe de travail mis en place en janvier par le président de la région, Alain Rousset. Si cela permet de conserver Aquitaine, un nom qui parle à l'étranger, et notamment aux Britanniques, ce choix a déclenché les foudres des « annexés » poitevins et limousins. Reste maintenant à savoir comment s'appelleront les habitants de ces régions...